

Othon 1er, Sire de Grandson

Autor(en): **Burnand, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OTHON I^{er}, SIRE DE GRANDSON

(D'après un récent ouvrage anglais.)

Travail lu à la Société d'histoire du canton de Berne,
le 11 mars 1910.

(Suite et fin.)

OTHON DE GRANDSON, DIPLOMATE (1295-1307).

Rentré dans son pays, Othon de Grandson prit part avec les principaux seigneurs du Pays de Vaud, à la lutte armée que l'évêque de Lausanne soutint contre Louis I^{er}, baron de Vaud; il y fut même fait prisonnier et le conflit ne se termina que plus tard, en 1298 par sentence d'arbitre rendue à la Tour d'Ouchy. En 1297 (M. Kingsford omet la négociation du mariage de Jeanne d'Angleterre avec Amédée V de Savoie, citée par Wurstemberger, pièce 905, 16 mars 1297), il traite avec Guy, comte de Flandre, au sujet du mariage d'Edouard II avec la fille de ce seigneur. Il est à Bruges le 3 mai; le 2 août il y reçoit une lettre du roi. Il prend part aux négociations qui aboutissent le 31 janvier 1298 à l'arrangement qui soumet le conflit des rois de France et d'Angleterre à l'arbitrage du pape Boniface VIII. On le trouve donc à Rome jusqu'au 30 juin, puis à la conclusion du mariage d'Edouard I^{er} avec la princesse Marguerite, sœur de Philippe le Bel, et des fiançailles d'Edouard II avec Isabelle, fille du roi de France. (Wurstemberg, pièces 911 et 912.) A cette occasion, il reçut le titre de *baron* et de membre du Parlement, double privilège qui avait été conféré à son frère Guillaume déjà au mois de février, Othon étant hors d'Angleterre à ce moment-là. Au cours de cette même année 1298, on le trouve en mission pour Edouard à Rome, avec le comte Amédée V de Savoie, à Paris, au mois de juillet, à Moulins le 14 septembre, puis

en Lorraine et en Bourgogne à cause des différends du roi d'Angleterre et de Philippe le Bel. L'année suivante, il assiège Berwik avec Edouard et contribue à la conquête de l'Ecosse.

Le 26 septembre 1300, nouvelle mission à Rome. En automne 1301, avec son neveu Gérard de Vuippens, l'évêque de Lichfield et Amédée de Savoie, il retourne en mission à la curie romaine. Au mois d'avril 1302, il est à Paris pour des négociations qui l'obligent à retourner plus d'une fois en Angleterre jusqu'au traité définitif de paix entre Edouard I^{er} et Philippe IV, juin 1303. De là il passe en Gascogne pour prendre possession au nom du roi d'Angleterre des territoires cédés par Philippe. Il porte ainsi que ses collègues, le titre de *vice-gérant du roi* dans ce duché. Il se trouvait encore à Bordeaux, le 24 juin 1304, pour recevoir le serment de Marguerite de Foix. De retour en Angleterre en avril 1305, il retourne à Bordeaux le 1^{er} août ; comme gracieuse réception dans cette ville, il reçoit 10 barils de vin. Il s'agissait alors de la nomination de l'archevêque, Bertrand de Goth, au siège pontifical qu'il occupa sous le nom de Clément V. Othon de Grandson fut chargé d'organiser l'escorte du nouvel élu pour son sacre à Lyon. Ce fut lui encore qui agit de façon à calmer l'insurrection du comte de Foix. A Bordeaux, le 29 août, il n'y reste que deux jours et regagne Londres le 20 septembre, mais il en repart immédiatement pour rejoindre le pape à Lyon le 12 novembre et représenter le roi d'Angleterre au sacre avec le comte de Lincoln et l'évêque de Lichfield. Grandson se trouvait encore à Lyon le 20 janvier 1306 ; il est possible qu'il en profita pour passer l'été dans le Pays de Vaud. Il ne retourna en Angleterre qu'en automne. Le 21 janvier 1307, il reçut des lettres de protection pour accompagner en France le prince de Galles ; quinze jours plus tard, Edouard, son cher maître et ami, terminait sa carrière, et Othon fut rappelé à Londres

comme faisant partie du conseil du roi et comme l'un des exécuteurs testamentaires du défunt. Mais ces devoirs une fois remplis, il quitta l'Angleterre, à la fin d'octobre, pour n'y jamais retourner.

DERNIÈRES ANNÉES AU PAYS (1307-1328).

Une telle carrière ne pouvait se terminer dans l'oisiveté. Nous rentrons ici dans le domaine des faits généralement connus, auxquels il y en aurait sûrement bien d'autres à ajouter si l'on voulait faire pour cette époque de sa vie des recherches aussi minutieuses dans les archives vaudoises que celles de M. Kingsford a exécutées dans la Tour de Londres. Soit dit en passant, ce devrait être la tâche de nos deux Sociétés d'histoire de compléter la biographie du plus célèbre des seigneurs vaudois, dont il n'est plus possible de dire aujourd'hui ce qu'en disait Juste Olivier : « Un mystère étrange planera toujours sur la destinée du chevalier aux mains coupées, qui dort sous les voûtes les plus aériennes de la cathédrale », et dont M. H. Carrard a naguère détruit la romanesque légende. (Mém. et doc. S. R. 2^e série, tome II). Ou bien attendrait-on, par hasard, qu'un étranger vienne faire ces recherches, démarche qui ne serait pas pour nous surprendre maintenant ?

Notre auteur mentionne l'agrandissement fait par Othon à l'ancien prieuré de Grandson, et la belle nef de style roman qu'il y ajouta au moyen d'une subvention du pape ; il cite encore la construction dans ce même endroit d'une église somptueuse pour les Franciscains ; en 1320, la dotation princière du couvent des Chartreux à la Lance. Il avait obtenu, en 1308, des privilèges pour l'Abbaye du Lac de Joux, où se trouvaient les sépultures de ses ancêtres. Le procès des Templiers l'intéressait vivement dans ses affections comme aussi dans sa fortune, puisqu'il avait reçu précédemment de Jaques de Molay, au nom de l'Ordre, une rente annuelle de

2000 livres tournois « en considération des grands services que le noble et puissant sire Othon de Grandson nous a rendus ». Il intervint en leur faveur auprès du pape, qui lui fit donation de trois maisons du Temple de France (Thors, Epailly, Coulours). Edouard II l'avait chargé de régler ce qui concernait son fatal mariage avec Isabelle de France; il eut aussi recours à lui pour négocier sa réconciliation avec ses barons anglais. Othon représente encore Edouard II au Concile général, puis dans ses négociations avec le roi de France. En 1316, le roi d'Angleterre le chargea de nouveau d'une mission auprès du pape à Avignon.

(C'est sans doute à cette période de sa vie qu'il dota généreusement la cathédrale de Notre-Dame de Lausanne et lui fit don entre autres de l'antependium dont il sera question plus loin). Son crédit assura à trois de ses parents, Gérard de Vuippens, Othon de Champvent et Pierre d'Oron, le siège épiscopal de Lausanne, de 1301 à 1323, de même qu'il avait puissamment contribué à la nomination de son neveu John de Grandison comme évêque d'Exeter, à celle même du pape Clément V.

Après son départ définitif d'Angleterre, les archives de ce pays ne citent plus guère le nom d'Othon de Grandison que pour mentionner ses conflits perpétuels avec ses sujets des Iles de la Manche. Il faut reconnaître que le régime où elles étaient tenues n'était pas des plus doux. A plusieurs reprises, à l'occasion surtout du départ de leur maître pour la croisade, les baillis d'Othon commirent de véritables exactions qui provoquèrent des plaintes justifiées au roi et au parlement. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant à noter, c'est que fut alors et sous l'administration d'Othon, que les habitants de Jersey et de Guernesey furent requis de mettre par écrit leurs droits, privilèges et coutumes, dans des enquêtes appelées *plaidis de quo warrants*. Enfin, la crise ayant pris un caractère très aigu, en 1323, Othon, malgré

son âge avancé, y fit un dernier voyage et un séjour qui dura toute l'année. Le conflit n'en reprit pas moins après son départ et jusqu'à sa mort, sous le règne du jeune Edward III, qui nomma, le 4 juin 1328, Jean de Roche, gouverneur des îles en place de feu Othon de Grandison.

MORT ET SÉPULTURE. APPENDICE.

Othon I^{er} de Grandson mourut le 5 avril 1328. Dans son testament rédigé en 1328 il demande « que son corps soit inhumé dans l'église cathédrale de Lausanne; que sa pompe funèbre soit précédée de deux hommes, portant ses armes, tenant chacun une bannière aux armes de Grandson, montés sur deux chevaux du prix de 100 livres chacun; l'un équipé d'une housse aux dites armes et l'autre caparaçonné de fer. Ces deux chevaux avec leur harnachement seront donnés en offrande à la dite église, à laquelle il lègue encore 20 livres de rente annuelle pour la fondation de deux chapelains et 6 livres pour la fondation de son anniversaire ». Son tombeau est celui qui orne la cathédrale de Lausanne, mais ses restes avaient été provisoirement déposés à la Lance, en attendant la construction du sarcophage de Lausanne, à propos duquel la discussion est aujourd'hui terminée. La légende des mains coupées s'explique techniquement ainsi que d'autres détails; ce n'est pas le héros qui fut mutilé, mais son tombeau. (Mém. et doc. Suisse romande 2^e série, tome II.) En ce qui concerne l'armure représentée, elle est bien celle d'un chevalier du commencement du xiv^e siècle avec la cotte de mailles, car, à la fin de cette période, ce genre d'armure avait disparu pour faire place aux cuirasses à lames d'acier, telle qu'en portait Othon III à son duel judiciaire, et reconnues plus efficaces contre les projectiles et les hallebardes des rustres.

C'est aussi la cotte de mailles que porte le chevalier de Grandson agenouillé aux pieds de la *Mater domini* sur

l'antependium conservé dans le Musée historique de Berne, et dont il nous reste à dire nous-même quelques mots pour compléter le sujet. Cette pièce est décrite sous le n° 18 du *Paramentenschatz* de Stammler; actuellement elle porte dans la collection le n° 12. Les dimensions en sont 3.28 m. sur 0.88 m.; la partie centrale mesure 2.44 m. La Vierge portant l'enfant est assise au milieu, entre deux plantes décoratives en arabesques; de côté et d'autre un ange aux ailes d'un dessin naïf et désigné par une inscription, celui de gauche comme saint Gabiel (sans *r*), celui de droite comme saint Michiel, dont chacun balance un encensoir. A droite de la Vierge, une broderie d'environ 20 cm. de hauteur représente le donateur, un chevalier agenouillé, en cotte de mailles par-dessus laquelle est passée une robe d'armes palée d'argent et d'azur avec un baudrier descendant de l'épaule gauche, « de gueules chargé de trois coquilles d'or de pèlerin posées en bande », et que suit le glaive; près de l'épaule droite un brassard répète cette bande. A chaque angle inférieur de la pièce, presque au bout de l'aile extérieure de chaque archange, est brodé un petit écu aux mêmes armes. Il n'y a pas d'erreur possible. Cette figure est celle d'Othon I^{er} de Grandson, qui fit, vers la fin de sa vie, plusieurs dons magnifiques à la cathédrale de Lausanne, et y fonda entre autres la chapelle dédiée à saint George en 1327.

Nous signalons cette pièce remarquable à l'attention des Vaudois de passage à Berne et remercions M. le prof. Vetter de nous l'avoir indiquée. Merci également à MM. Vionnet, A. Kohler et A. Næf pour leur collaboration toute gracieuse, ainsi qu'à M. Godefroi de Blonay, l'aimable propriétaire actuel du château de Grandson, pour son extrême obligeance.

Nous nous faisons un devoir aussi, en terminant ce compte rendu, d'exprimer encore ici notre reconnaissance à M. Kingsford pour l'aimable envoi qu'il nous a fait de son intéressant

opuscule. Puissent de même ces pages, franchissant le Canal, transmettre à la Société royale d'histoire de Londres, avec l'écho des applaudissements qui ont accueilli notre imparfaite communication, les félicitations sincères de ses modestes sœurs les sociétés d'histoire dont nous faisons partie; que ces lignes lui soient un gage aussi de la vive satisfaction qu'éprouvent les compatriotes d'Othon de Grandson de connaître aujourd'hui, grâce à elle, tant de détails inédits de la noble carrière du chevalier qui repose depuis six siècles sous les voûtes de la cathédrale de Lausanne, dont les archives, comme celles de la Tour de Londres, renferment encore pieusement tant de secrets!

Aug. BURNAND.

P. S. — M. Kingsford nous écrit le 19 juin : « A propos de l'antependium de la cathédrale de Lausanne, M. Lethaby, architecte de l'abbaye de Westminster, m'informe qu'il y avait anciennement sur le tombeau de la reine Eleanor, femme du roi Edouard I, une peinture (?) d'un chevalier à genoux devant la Vierge et l'Enfant saint. Le surcot du chevalier était palé d'argent et d'azur avec une bande de gueules. »



Monsieur le Directeur
de la *Revue historique vaudoise*.

Le numéro de mai de la *Revue historique vaudoise* contient un premier article de M. Aug. Burnand dans lequel ce dernier commence le résumé d'un ouvrage anglais sur Othon I^{er}, sire de Grandson. Page 153, M. A. B. donne en appréciation personnelle sur les armes des Grandson l'indication de M. de Charrière d'un lion pour armoiries primitives des Grandson comme une erreur.

Une conversation particulière avec M. A. B. m'a permis de constater qu'il n'avait point de raison autre que celle qu'il publie pour nier le lion en question; à mon avis l'argument est insuffisant; pour contredire M. de C. et les données de MM. Galiffe et de Mandrot, sans parler de la valeur d'autres opinions jusqu'ici reçues,

il faudrait justifier d'un document faisant remonter authentiquement les armoiries palées d'argent et d'azur : (ou variante d'azur et d'argent) de six pièces à la bande de gueule chargée de trois coquilles d'or au moins à la fin du XII^e siècle. La question reste ouverte.

Je serais heureux que vous vouliez bien publier ces lignes.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Godefroy DE BLONAY.

Château de Grandson, le 30 mai 1910.

LA SUISSE A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Achèvement de l'invasion germanique en Suisse, partage du pays entre les Alamans, qui constituent un élément ethnique nouveau, et les anciens habitants, amoindrissement de la Rhétie, réduite au territoire de Coire, affaiblissement des Burgondes, refoulés jusqu'à l'Aar et fortement romanisés, tels sont les traits dominants de l'époque mérovingienne en Suisse.

M. Paul-Edmond Martin¹, sous-archiviste de l'Etat de Fribourg, en a entrepris l'étude, basée sur la critique des textes qui nous sont connus.

L'invasion progressive des Alamans se prolonge à travers tout le moyen âge. Elle crée en Suisse une langue nationale et une culture nouvelles, différentes de celles des Burgondes, des Rhéto-Romans et des Lombards, maîtres de l'Italie du Nord. A la perte de l'indépendance politique s'ajouta pour les Burgondes celle de leur existence nationale. Les Alamans, au contraire, gardent leur caractère de nation germanique.

Mais l'histoire de notre pays nous reste alors presque

¹ *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne, 534-715, avec une carte.* — Genève, A. Jullien, édit., 1910.